

DECRET N° 90-251 du 5 Septembre 1990

portant nomination de Directeurs et de
Directeurs Adjoints au Ministère du
Plan et de la Statistique.LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de
l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi
Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomina-
tion de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-45 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier
Ministre ;
- VU le Décret N° 90-55 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouver-
nement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-177 du 31 Juillet 1990 portant attributions, orga-
nisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Statisti-
que ;
- VU le Décret N° 90-12/PM du 19 Août 1990 chargeant Mr Jean-Florentin
FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de
l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre,
Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990 ;
- SUR Proposition du Ministre du Plan et de la Statistique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 6 Août 1990 ;

D E C R E T :

Article 1er. - Monsieur Joachim FAVI est nommé Directeur de la Coordi-
nation des Ressources Extérieures.

Article 2. - Monsieur Pierre-Claver TOPLC est nommé Directeur Adjoint
de la Coordination des Ressources Extérieures.

.../...

Article 3. - Monsieur Nestor WADAGNI est nommé Directeur du Plan.

Article 4. - Monsieur Guy HOUINSOU TOLIGUI est nommé Directeur Adjoint du Plan.

Article 5. - Monsieur Christophe AHOUSSOU est nommé Directeur du Bureau Central des Projets.

Article 6. - Monsieur Kaddi AGBELE est nommé Directeur Adjoint du Bureau Central des Projets.

Article 7. - Monsieur Grégoire HOUSSOU est nommé Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

Article 8. - Monsieur Nestor HOULON est nommé Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

Article 9. - Madame Marie-Madeleine IGUE est nommée Directrice du Centre National Automatisé de Documentation et d'Information.

Article 10. - Monsieur Henri GOMEZ est nommé Directeur de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Article 11. - Monsieur Mouftacu TIAMIOU est nommé Directeur des Bourses et Stages.

Article 12. Monsieur André Comlanvi GDOVI est nommé Directeur Départemental du Plan et de la Statistique de l'ATACORA.

Article 13. - Monsieur Bolo BAGUIDI est nommé Directeur Départemental du Plan et de la Statistique de l'Atlantique.

Article 14. - Monsieur Pierre ATCHADE BIAOU est nommé Directeur Départemental du Plan et de la Statistique du Borgou.

Article 15. - Monsieur André SONOUKOU est nommé Directeur Départemental du Plan et de la Statistique du Mono.

Article 16. - Monsieur Justin ADJIKOUIN est nommé Directeur Départemental du Plan et de la Statistique de l'Ouémé.

Article 17. - Monsieur Moukadamou ALLOUGBIN est nommé Directeur Départemental du Plan et de la Statistique du Zou.

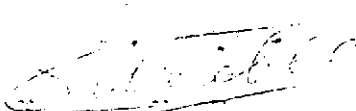
.../...

Article 18. - Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

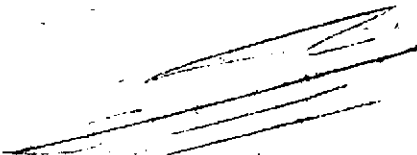
Fait à COTONOU, le 5 Septembre 1980
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

Pour le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement absent, le
Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité Publique et de l'Admini-
stration Territoriale, chargé
de l'intérim,


Jean Florentin V. FELIHO.

Pour le Ministre des Finances et
le Ministre du Plan et de la Sta-
tistique absents, le Ministre du
Commerce, de l'Artisanat et du
Tourisme chargé de l'intérim,


Richard ADJANG.

Ampliations : PR 6 PM 4 SOG 4 HCR 4 CPC 1 PPC 1 MF-MPS 8 AUTRES MINIS-
TERES 12 DS-DSLV-DI-DCOR-DTCP 10 ILC-DPE-INSAL-BCP 4 DEPARTEMENTS 6
IGE 2 LCCT-GCONB 2 UNB-PASJEP-ENA-INSJA 5 BN-DAL 2 INTERESSES 17
JOR 1.-